

L'EUROPE EN FRANCE

LA LETTRE DE LA REPRÉSENTATION EN FRANCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

SOMMAIRE

1/3 ACTUALITÉ

Haïti : le temps de la reconstruction

4/6 L'EUROPE ET VOUS

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion : l'UE réaffirme son engagement

7 L'EUROPE EN PRATIQUE

Dispositifs médicaux : une banque de données

8 L'EUROPÉENNE DU MOIS

Frédérique Gonthier, coresponsable du CIED de Saint-Denis (La Réunion)

Actualité

► ENVIRONNEMENT

Feu vert pour LIFE+ 2010

Le coup d'envoi de l'appel à projets LIFE+ pour 2010 a été donné le 4 mai dernier.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 1^{er} septembre pour rendre leur dossier de candidature. Objectif de ce programme de la Commission : cofinancer, à hauteur de 50 %, les projets sélectionnés dans les domaines de la nature et de la biodiversité, de l'environnement et de l'information. LIFE+ dispose d'un budget global de 1,671 milliard d'euros pour sa période d'intervention (2007-2013). À l'issue de l'appel à projets lancé en 2008, 196 dossiers avaient été retenus, dont 13 présentés par la France. Les résultats de l'appel à projets LIFE+ 2009 seront quant à eux annoncés en juillet prochain.

► ec.europa.eu/environment/life/index.htm



► D'ici à 2015, l'usage régulier d'Internet devra passer de 60 % à 75 % de la population, grâce à une meilleure diffusion des compétences numériques. Les seniors figurent parmi les publics prioritaires.

► NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un nouvel élan numérique

L'Agenda numérique de la Commission doit contribuer à relancer l'économie européenne. Particulièrement ambitieux, ce programme se décline autour d'actions concrètes qui doivent profiter à tous les échelons de la société à l'horizon 2015.

Depuis 1995, les technologies de l'information et de la communication ont généré à elles seules la moitié des gains de productivité dans l'Union européenne. Moteur essentiel de l'économie, le numérique fait aussi partie du quotidien des citoyens de l'UE : 60 % l'utilisent régulièrement et 48 % quotidiennement. « *Les nouvelles technologies sont aussi révolutionnaires dans notre vie que le développement des réseaux d'électricité et de transport l'était il y a un siècle*, soulignait Neelie Kroes, membre de la Commission en charge de la stratégie numérique dans un rapport publié en mai. *Mais nous devons soutenir la poursuite [de leur] développement pour que tous les citoyens puissent profiter de l'économie numérique.* » Autrement dit, si l'Europe veut exploiter pleinement les potentiels de

l'économie numérique, elle doit passer à la vitesse supérieure. Tel est le but de l'Agenda numérique dévoilé le 18 mai dernier.

SEPT CHANTIERS

Amélioration des systèmes de paiement électroniques, haut débit pour tous, télémédecine, généralisation des services publics en ligne... Premier pilier de la stratégie « Europe 2020 » (voir *L'Europe en France* n° 27, mai 2010), le plan de la Commission s'articule autour de sept grands chantiers et 90 actions, dont la majorité s'adresse directement aux citoyens. Vingt-sept de ces initiatives seront des propositions législatives, et porteront par exemple sur la numérisation et l'accès aux œuvres de l'esprit ou la lutte contre les cyber-attaques.

■■■ suite p. 2

2012

C'EST LA DATE

à laquelle pourrait être lancé le satellite prototype Alphasat. La Commission et la Banque européenne d'investissement (BEI) soutiennent ce projet, doté d'un budget de 225 millions d'euros. Objectif : permettre à des zones reculées d'accéder aux services de communication de données et de communication vocale à grande vitesse.



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un nouvel élan numérique

Le développement d'infrastructures Internet haut débit est l'un des chantiers les plus spectaculaires de l'Agenda. L'objectif est ambitieux : 100 % des citoyens européens connectés au haut débit de base d'ici à 2013. Au-delà, l'UE souhaite développer le très haut débit, notamment grâce à la fibre optique. L'Agenda numérique préconise ainsi que « d'ici à 2020, 50 % des foyers européens devront pouvoir bénéficier d'un abonnement au très très haut débit (au-dessus de 100 Mb) ». Toujours en matière d'infrastructures, le plan suggère d'harmoniser les normes techniques afin de faciliter l'accès Internet haut et très haut débit via le réseau de téléphonie mobile. Une autre ambition du programme est de bâtir un marché unique du numérique. En matière de e-commerce, la Commission souhaite par exemple encourager la possibilité d'acheter des produits dans toute l'Europe. Alors qu'actuellement seuls 8 % des transactions par Internet s'effectuent d'un État membre à l'autre, la Commission souhaite que 20 % des Européens soient assurés de pouvoir acheter, sans risque, en ligne de manière transfrontalière.

Ce qui suppose que le droit des consommateurs soit mieux protégé dans le cyber-espace. Concrètement,

la Commission annonce qu'elle complètera l'actuelle directive sur les droits du consommateur par de nouvelles dispositions de nature à harmoniser le droit des contrats ou encore le système de taxation des services en ligne. D'ici à la fin 2010, la Commission recommande également de moderniser le cadre juridique concernant les données personnelles.

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Toujours dans l'optique d'un marché unique, la Commission souhaite que d'ici à 2015 il n'y ait plus qu'un seul marché des services télécoms. Au-delà des progrès déjà réalisés dans ce domaine, « la différence de tarif entre les appels depuis l'étranger et ceux depuis son propre pays devrait tendre vers zéro ». L'amélioration des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies occupe enfin une place essentielle dans l'Agenda. Actuellement, 150 millions d'Européens – soit 30 % de la population – n'utilisent jamais Internet. Pour y remédier, la Commission entend faire de l'acquisition des compétences numériques l'une des priorités du Fonds social européen. Dans le même temps, elle formulera des propositions pour rendre les sites européens accessibles à tous les publics. Selon le plan, « d'ici à 2015, l'usage de l'Internet devra passer de 60 % à 75 %, tandis que ce dernier devra évoluer de 41 % à 60 % des personnes les plus défavorisées. » À l'heure où le commerce, l'accès à l'administration et aux services sociaux et de santé se font de plus en plus en ligne, la réduction de la fracture numérique est bien au cœur de l'Agenda numérique.

ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/index_fr.htm

SURF POUR TOUS EN AUVERGNE!

Chaque année, les prix RegioStars Awards récompensent les pratiques les plus innovantes en matière de développement régional dans l'Union. Pour l'édition 2010, c'est la Région Auvergne qui remporte le trophée dans la catégorie « Couverture haut débit dans les zones rurales les plus reculées ». Lancée en 2005, l'initiative consiste en l'extension du haut débit à 100 % des ménages, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). Pour ce projet, la collectivité bénéficiera d'une enveloppe de 10 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER) dédié aux politiques régionales.

ec.europa.eu/news/regions/100521_fr.htm

STABILITÉ FINANCIÈRE

Un plan contre la spéculation

Dans la nuit du 9 au 10 mai dernier, quelques heures après une réunion extraordinaire de la Commission européenne, les ministres des Finances européens approuvaient un dispositif de 500 milliards d'euros destiné à garantir la stabilité financière de l'euro. Ce plan est complété par des financements du Fonds monétaire international (FMI) à concurrence de 50 % des montants mobilisés, ce qui porte l'enveloppe globale à 750 milliards d'euros.

1. L'assistance financière de l'UE permettra de mobiliser jusqu'à 60 milliards d'euros pour venir en aide à un État membre éventuellement confronté à des difficultés qui échapperaient à son contrôle. En pratique, la Commission européenne octroiera ces prêts en empruntant sur

les marchés financiers, avec la garantie du budget communautaire.

2. Le fonds de stabilisation européen. Sa mission : refinancer des États membres de la zone euro. Il bénéficiera, à cet effet, d'une garantie de 440 milliards d'euros. Cette enveloppe pourra être utilisée jusqu'au 30 juin 2013 au bénéfice des États qui en auraient besoin pour consentir des prêts ou des avances et procéder à des rachats d'obligations.

3. La Banque centrale européenne a, de son côté, décidé d'intervenir sur le marché des obligations d'État et d'agir pour assurer le fonctionnement des circuits de refinancement des banques.

► COOPÉRATION

Haïti, le temps de la reconstruction



Après l'aide humanitaire, la reconstruction. Six mois après le séisme qui a fait plus de 230000 victimes en Haïti, la mobilisation européenne ne faiblit pas. En visite dans le pays fin avril, le Commissaire européen au développement, Andris Piebalgs (à droite sur la photo), a lancé les premiers projets de reconstruction soutenus par la Commission européenne. D'un montant de 460 millions d'euros, ces actions visent à rétablir les services publics, ainsi que les infrastructures scolaires, routières et les services sociaux. « L'Union est le premier contributeur mondial pour la reconstruction d'Haïti, a souligné le Commissaire européen. [...] Je veillerai à ce que nous poursuivions la coopération sur cette voie pour assurer une aide efficace et

rapide. » Au mois de mars, les États membres s'étaient par ailleurs engagés, dans le cadre de la conférence des donateurs pour Haïti, à octroyer collectivement une aide de 1,2 milliard d'euros.

Site du commissaire Piebalgs : ec.europa.eu/commission_2010-2014/piebalgs/index_fr.htm

Délégation de l'UE à Haïti : ec.europa.eu/delegations/haiti/index_fr.htm

► CANCER

La Commission soutient les chercheurs

La Commission européenne va consacrer 21 millions d'euros à deux projets de recherche sur le cancer du sein et le cancer du rein. Le but : comprendre les mutations du génome humain intervenant dans ces formes de cancer afin d'améliorer la prévention, le dépistage précoce, le suivi et le traitement de la maladie. Chacun des projets concernés devrait fédérer 27 instituts de recherche en Europe et aux États-Unis.

ec.europa.eu/health-eu/health_problems/cancer/index_fr.htm

► PRODUCTEURS LAITIERS

Nouvelles mesures d'aide en vue



En visite à Paris fin avril, le commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Cioloș, a annoncé que la Commission européenne proposera à l'automne, un « paquet législatif en faveur des producteurs de lait ». Ces mesures, qui interviendront « sans attendre la réforme globale de la PAC [Politique agricole commune] d'après 2013 », seront prises sur la base des conclusions du groupe d'experts nommé en octobre dernier pour résoudre la crise laitière. Début 2010, la Commission avait dans ce cadre débloqué une aide exceptionnelle de 300 millions d'euros pour faire remonter le prix du lait.



500

MAIRES DE VILLES D'EUROPE

ont pris l'engagement de réduire de plus de 20 % leurs émissions de CO₂ d'ici à 2020, soit davantage que l'objectif de l'Union européenne. Afin de promouvoir cette convention signée le 4 mai dernier, devant le Parlement européen, la Commission

européenne et la Fédération des Maires des Villes moyennes (FMVM) ont signé, le 18 mai, à Paris, au siège de la Représentation en France de la Commission, un accord de partenariat. L'occasion pour plusieurs maires de présenter les initiatives réalisées dans le domaine des transports propres, de l'efficacité énergétique ou des énergies renouvelables, à Epinal, Thionville, ou encore Annecy.

www.eumayors.eu/home_fr.htm



► INSTITUTIONS

La Belgique préside le Conseil de l'UE

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la présidence de l'Union européenne est partagée entre le président du Conseil européen et la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, assurée par un État membre. Depuis le 1^{er} juillet, c'est au tour de la Belgique d'assurer cette mission pour une durée de six mois. La Belgique collaborera étroitement avec l'Espagne, présidence sortante, et la Hongrie, qui prendra le relais le 1^{er} janvier 2011.

L'Europe et vous

Face à la crise économique, l'Europe réaffirme son engagement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'Année européenne 2010 et sa nouvelle stratégie décennale : « Europe 2020, une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive ».

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION L'UE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT

Près de 84 millions d'Européens, soit 17 % de la population de l'UE, vivaient en dessous du seuil de pauvreté relatif en 2008. En France, ce seuil de pauvreté est évalué à 908 euros par mois pour un ménage d'une personne. Face à cette situation, trois Européens sur quatre pensent que l'UE a un rôle à jouer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, d'après une enquête Eurobaromètre publiée en février 2010.

Si l'UE a intensifié son action dans ce domaine depuis une dizaine d'années, les premiers programmes européens de lutte contre la pauvreté datent des années 1970 (Pauvreté I en 1975), à la suite du premier choc pétrolier. « *Il y a eu un tournant, au début des années 2000*, explique Antoine Saint-Denis, membre de l'unité Inclusion sociale à la direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances de la Commission. *Nous sommes passés de programmes modestes et d'interventions ponctuelles à une stratégie globale de protection sociale qui comprend la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que les soins de santé et les pensions de retraite.* »

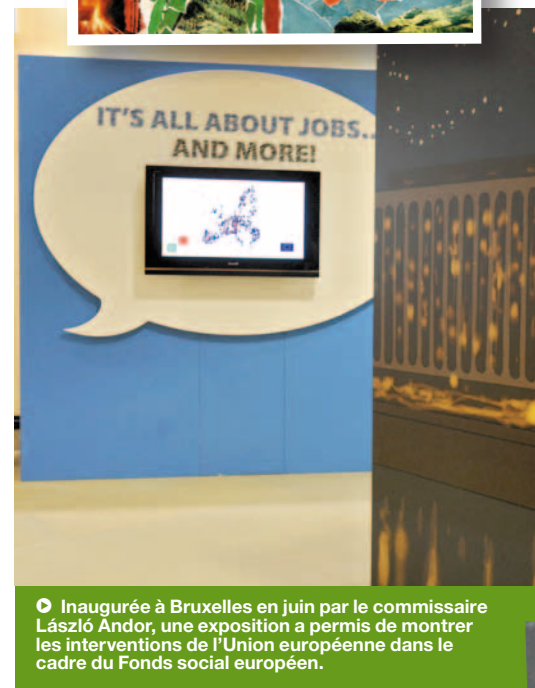
Une évolution importante rendue possible par la modification des traités communautaires. En 1997, le traité d'Amsterdam a par exemple introduit dans

le champ d'action de la Communauté européenne la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. D'après le texte, celle-ci « *soutient et complète l'action des États membres* ». En clair, il s'agit d'une compétence partagée entre les autorités nationales et européennes.

Ces dix dernières années, l'UE s'est donc investie de manière importante dans ce domaine : mise en place d'une Stratégie européenne pour l'inclusion sociale en 2000, adoption de la méthode ouverte de coordination (MOC) sociale et d'objectifs communs au Conseil européen de Nice en 2000, etc.

« *Depuis 2000, l'Union européenne aide les États membres à travailler ensemble et à partager leurs expériences en matière de lutte contre l'exclusion par l'inclusion sociale*, a souligné László Andor, commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Inclusion, lors du lancement de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France le 18 février dernier. *Au niveau européen, elle coordonne les efforts destinés à favoriser l'action et la réforme des systèmes de protection sociale en s'appuyant sur une expérience partagée.* »

Entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, le traité de Lisbonne est allé plus loin en inscrivant la lutte contre l'exclusion parmi les objectifs transversaux de l'UE. Ayant décrété 2010 « Année européenne



● Inaugurée à Bruxelles en juin par le commissaire László Andor, une exposition a permis de montrer les interventions de l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen.

de lutte contre la pauvreté et l'exclusion », l'Europe compte poursuivre son action. Présentée en mars dernier par la Commission, la Stratégie Europe 2020, qui fait suite à la Stratégie de Lisbonne, prévoit un objectif de réduction de la pauvreté de 25 % au sein de l'UE. Parmi les dix lignes directrices intégrées de cette stratégie, dévoilées le 27 avril, figurent la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

2010

Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'ANNÉE EUROPÉENNE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION EN FRANCE

Trois séminaires régionaux sont organisés en France dans le cadre de cette année européenne : sur les parcours d'insertion en avril, la citoyenneté en juin et la gouvernance territoriale en septembre prochain. 68 projets innovants ont par ailleurs été sélectionnés : développement d'un Conseil local de prévention des exclusions et de promotion de l'économie solidaire, aménagement d'un appartement d'accueil pour les enfants des personnes en centre d'hébergement et de réinsertion, soutien au développement du microcrédit, etc. Le budget de cette année européenne en France est de 1,5 million d'euros, dont 50 % proviennent de l'UE. D'autres projets pourraient également être labellisés.

► www.leurope-contre-la-pauvrete.gouv.fr



© Union européenne/2010



JULIEN DAMON,
président de l'Observatoire national de la pauvreté
et de l'exclusion sociale

« Des données fiables pour évaluer la situation de la pauvreté en Europe »



© DR

« La méthode ouverte de coordination a progressivement permis aux États membres de l'UE de se mettre d'accord sur une définition commune de la pauvreté ainsi que sur deux principaux indicateurs : le taux de risque de pauvreté et le taux de déprivation matérielle. C'est une grande avancée car cela nous permet d'avoir des données fiables, détaillées et comparables pour évaluer la situation, très diversifiée, de la pauvreté en Europe. Certains programmes, tels que PROGRESS, permettent également de favoriser l'innovation, d'analyser et de partager les bonnes pratiques. »

JACQUES SALVATOR,
maire d'Aubervilliers

« On espère que cette année européenne va faire bouger les choses »



© DR

« Tous les critères d'appréciation de la pauvreté indiquent qu'à Aubervilliers elle est bien supérieure à la moyenne nationale. Nous avons donc créé, en octobre 2008, un Conseil local de prévention des exclusions et de promotion de l'économie solidaire, qui rassemble régulièrement les différents acteurs locaux : fonctionnaires territoriaux, représentants des collectivités locales, de la Préfecture, et le tissu associatif. Cela nous permet d'identifier les sujets sur lesquels nous pouvons agir ensemble, par exemple le développement du microcrédit social. C'est aussi une manière de mieux diffuser l'information, notamment sur les fonds européens qui peuvent être mobilisés par les associations. »

CLAUDE SAVARY,
président de l'Association pour l'insertion sociale par l'économie de l'Orne

« Une aide essentielle pour démarrer notre projet »



© E. Pernot / Secours Catholique

« Dans le quartier de Perseigne à Alençon, les taux de chômage des moins de 25 ans et des femmes sont deux à trois fois supérieurs à la moyenne. L'objectif du futur restaurant d'insertion, baptisé Aux goûts d'ici et d'ailleurs, est de former et de réinsérer des personnes éloignées de l'emploi tout en valorisant les savoir-faire des habitants du quartier, issus d'une vingtaine de communautés différentes.

Si une partie des frais d'investissement est prise en charge par les collectivités locales et le bailleur, la SAGIM, le restaurant devra rapidement s'autofinancer dans son fonctionnement. Pour le lancement, prévu en septembre prochain, nous avons obtenu un financement du Fonds social européen (FSE) qui nous a permis de préparer sérieusement le projet. »

2010 : UN ÉLAN DÉCISIF

Donner « un élan décisif à l'élimination de la pauvreté », c'est l'objectif de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion 2010, décidée conjointement par le Conseil et le Parlement européen en octobre 2008 et dotée par l'UE d'un budget de 17 millions d'euros. Dans chaque État membre, ainsi qu'en Norvège et en Islande, l'Année européenne se traduit par la mise en place de projets concrets et de séminaires réunissant des professionnels pour mobiliser les différents acteurs. En 2011, l'Année européenne sera consacrée au volontariat et au bénévolat.

PEAD : la contribution de la politique agricole commune à l'aide alimentaire

« Dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), des stocks de beurre ou de céréales, par exemple, peuvent être constitués pour réguler les marchés et éviter que leurs cours ne s'effondrent », explique Gaëlle Pion, chargée de mission pour l'aide alimentaire aux personnes démunies au ministère de l'Alimentation. Lorsque le cours d'une denrée baisse, du fait de sa surabondance, l'UE peut, par exemple, acheter du blé qu'elle va stocker, pour le remettre sur le marché à un moment plus favorable. « Le

principe du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), créé en 1987, est de troquer ces stocks contre des denrées alimentaires qui seront transformées », poursuit Gaëlle Pion. Les denrées de base des stocks sont par la suite élaborées par des entreprises répondant à des appels d'offres communautaires. Un stock de blé dur peut servir à la confection de lasagnes. Une fois transformés, ces produits sont ensuite distribués gratuitement à des associations, comme les Restos du Cœur, le Secours populaire, la Croix-Rouge française

et la Fédération française des banques alimentaires. Désormais, ce programme combine attribution de stocks et enveloppes financières lorsqu'il n'y a pas de stocks disponibles. En 2008, plus de 2,8 millions de personnes ont bénéficié de cette aide alimentaire en France. « Avec 78,1 millions d'euros attribués à la France en 2010, le PEAD représente une aide non négligeable, d'autant que la demande continue malheureusement à croître », conclut Gaëlle Pion.

3 QUESTIONS À UN EXPERT

© DR

FRANÇOIS SOULAGE, président national du Secours catholique et ambassadeur en France de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

« La crise économique montre qu'il faut évoluer vers une politique sociale européenne plus intégrée »**Quelle est la situation de la pauvreté en Europe ?**

Elle est très contrastée : les pays membres de l'Europe des quinze résistent bien mieux à la crise économique que les pays entrés plus récemment dans l'UE, à l'exception de la Pologne. Le taux de pauvreté moyen a diminué ces dernières années dans l'UE15, mais les inégalités se sont développées. C'est exactement le cas de la France, où 13,4 % de la population vivait en

dessous du seuil de pauvreté en 2008, un taux inférieur à la moyenne européenne. Par contre, le nombre de personnes vivant en dessous de 50 % du seuil de pauvreté ne cesse de croître. On constate d'ailleurs, auprès des associations agissant sur le terrain, une hausse de la demande d'aide alimentaire.

Faut-il y voir l'impact de la crise économique actuelle ?

C'est surtout l'influence de la crise de l'emploi qui dure depuis 35 ans, car l'impact

de la crise économique actuelle semble avoir été atténué en France par notre système de protection sociale. En réalité, la crise économique montre qu'il faut évoluer vers une politique sociale européenne plus intégrée.

De quelle manière ?

Actuellement, les politiques sociales relèvent en partie des compétences nationales, il ne peut donc pas y avoir de politique européenne pleinement intégrée dans ce domaine. Bien sûr, il existe des outils importants tels que le

Fonds social européen (FSE) ou le Fonds européen de développement régional (FEDER), et la méthode ouverte de coordination a permis des avancées, mais elle n'est pas suffisante car elle n'est pas contraignante. L'inscription dans la Stratégie Europe 2020 d'un objectif de réduction de 25 % de la pauvreté est positive. Cela va aussi permettre d'étudier l'influence que les autres politiques, par exemple la formation et l'éducation, peuvent avoir sur l'objectif de réduction de la pauvreté et de l'exclusion.

LE CHIFFRE DU MOIS

40% **DES EUROPÉENS** pratiquent un sport au moins une fois par semaine, révèle une enquête réalisée par Eurobaromètre et publiée le 29 mars dernier. Mais les disparités dans la pratique restent très importantes : 72 % des Suédois s'exercent au moins une fois par semaine, contre seulement 13 % des Bulgares. Les Français se situent dans la moyenne, avec 48 % de pratiquants hebdomadaires. Plus préoccupant, 39 % des Européens interrogés déclarent n'avoir aucune activité physique, avec un pic de 67 % en Grèce (et 34 % en France). ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_334_fr.pdf

DISPOSITIFS MÉDICAUX

Une banque de données européenne



La Commission vient d'adopter une décision majeure en faveur de la sécurité des patients. Dès mai 2011, les États membres auront l'obligation d'utiliser Eudamed, la banque de données européenne recensant les dispositifs médicaux commercialisés dans l'Union : stimulateurs cardiaques, prothèses de hanche, appareils à rayons X ou encore seringues. Actuellement, seules les autorités

nationales collectent les informations liées à la sécurité de ces produits, comme les certificats de conformité ou les décisions relatives à un éventuel retrait du marché. Portail Web sécurisé, Eudamed est déjà utilisé par plusieurs pays de l'Union. Demain, sa généralisation permettra une surveillance accrue du marché et un meilleur échange d'informations entre les États membres. Pour plus d'informations sur Eudamed :

ec.europa.eu/enterprise/sectors/medical-devices/market-surveillance-vigilance/eudamed/

INFO OU INTOX ?

Les « euromythes » décryptés

L'UE serait sur le point d'interdire le bruit dans les pubs et dans les stades de foot; le Parlement européen s'est prononcé sur la nécessité de conserver une trace des messages privés pour mieux lutter contre le terrorisme; quant aux maçons, il leur sera désormais interdit de travailler torse nu... Parmi la masse d'informations diffusées par la presse européenne sur ce qui se passe dans l'Union, il est parfois difficile de discerner le faux du vrai, l'insolite du franchement délirant. Beaucoup des faits relatés dans les médias donnent l'image d'une Europe gouvernée par des technocrates déconnectés du réel. Sans prétendre recenser tous les « euromythes », ce site constamment remis à jour par la Commission européenne s'attache à faire des mises au point salutaires. Avec recul et humour.

ec.europa.eu/dgs/communication/take_part/myths/fact_051_fr.htm

L'Europe en pratique

CONSOMMATION

Payer par carte coûtera moins cher

Bonne nouvelle pour les amateurs de shopping dans l'Union européenne. La société Visa Europe vient d'accepter de ramener ses commissions interbancaires (ou CMI) à 0,20 % du prix final d'un produit ou d'un service pour chaque paiement effectué par carte de débit. Une décision qui fait suite à une demande de la Commission européenne formulée en 2009. Cette dernière estimait que ces CMI étaient disproportionnées et pouvaient restreindre la concurrence entre les banques, sans avantages pour les consommateurs. À noter que le nouveau taux en vigueur concerne les seuls paiements directs, donc pas les débits différés ou les paiements par carte de crédit.

LE LIVRE DU MOIS

UNE ÉPOPÉE « MITTELEUROPÉENNE »

Gottland, de Mariusz Szczygiel, traduit du polonais par Margot Carlier, Actes sud, novembre 2008, 250 pages.



Gottland. C'est ainsi que le journaliste polonais Mariusz Szczygiel, né en 1966, nomme la République tchèque, en jouant avec le nom d'une vedette de la chanson. Sur ce pays qu'il admire, et dont il parle la langue, il signe un livre érudit, truffé de personnages hauts en couleur et d'histoires insolites. Il y est notamment question de la construction du plus grand monument au monde représentant Staline, de l'ascension et la chute d'une star du cinéma tchèque ou encore de l'épopée de la dynastie Bata. Un roman passionnant sur la dérive du totalitarisme qui a obtenu le prix 2009 du roman européen.

FRÉDÉRIQUE GONTHIER,

coresponsable du Centre d'information Europe Direct (CIED)
à Saint-Denis (La Réunion)

« L'Europe, à l'autre bout du monde »

Pprès de dix mille kilomètres séparent l'île de La Réunion et la France. Peu importe. Car chaque jour Frédérique Gonthier rapproche un peu plus son île natale de l'Union européenne. À 33 ans, la coresponsable du Centre d'information Europe Direct (CIED), à Saint-Denis, apporte aux Réunionnais (en particulier les jeunes) des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'Europe, son fonctionnement, son actualité, ses modes de vie. « Ils nous demandent par exemple comment travailler, étudier ou voyager là-bas. Ce service d'information gratuit de l'Union européenne est un moyen d'associer notre département d'outre-mer à la construction de l'Europe, malgré l'éloignement géographique », détaille l'intéressée. Pour accroître son audience, elle n'hésite pas

non plus à recourir aux nouveaux réseaux sociaux, tels Facebook. Documentaliste au Centre régional information jeunesse (qui accueille le CIED) depuis cinq ans, la jeune Réunionnaise est une passionnée de l'Europe. « En particulier de l'Europe artistique et culturelle », complète celle qui est par ailleurs chanteuse dans un groupe de funk, Saint John and the Cosmoboys.

DEUX FOIS PAR AN EUROPE

Outre douze années passées en métropole dans le sillage de ses parents, son goût des voyages l'a amenée en Belgique, République tchèque, Royaume-Uni, Espagne, Italie, etc. Sa ville préférée? « Bruxelles, la ville européenne par excellence. Plusieurs nationalités se côtoient dans une ambiance festive. Sans oublier le musée Magritte ou celui des instru-



○ Frédérique Gonthier : « La citoyenneté européenne devient de plus en plus naturelle pour la jeune génération réunionnaise. »

ments de musique », répond-elle. Deux fois par an, elle se rend d'ailleurs dans la capitale belge ou à Paris pour rencontrer les autres membres du réseau Europe Direct. Un travail qui porte ses fruits : « La citoyenneté européenne devient de plus en plus naturelle pour la jeune génération réunionnaise », conclut Frédérique. Une passion qui semble donc communicative!

EN DATES

2003-2007

Enseigne l'« histoire de l'Europe, de la culture, du divertissement et de l'industrialisation » à l'université de Saint-Denis de La Réunion.

2005

Devient informatrice jeunesse-documentaliste au Centre régional information jeunesse (CRIJ) de Saint-Denis.

2007

Est nommée coresponsable du Centre d'information Europe Direct.

2010

Obtient son diplôme de formateur de l'Agence européenne pour l'information et le conseil aux jeunes (ERYICA).



L'EUROPE EN LIGNE

REPRÉSENTATION EN FRANCE
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :

ec.europa.eu/france

CENTRES D'INFORMATION EUROPE DIRECT :

europedirectfrance.eu

LE ÉLUS LOCAUX ET L'EUROPE :

placedeurope.eu

LA MOBILITÉ DES JEUNES EN EUROPE :

leseuronautes.eu

L'EUROPE EN FRANCE – ISSN : 1830-8791 – La lettre de la Représentation en France de la Commission européenne – 288, bd Saint-Germain, 75007 Paris – Tél. : 01 40 63 38 00 • Directeur de la publication : Renaud Soufflot de Magny – Rédacteur en chef : Renaud Soufflot de Magny • Rédaction : Stéphane Boumendil, Elodie Martinez • Conception/réalisation : CITIZEN PRESS – Responsable d'édition : Stéphane Boumendil – Tél. : 01 77 45 86 75. Impression : Vincent. Ce numéro a été tiré à 75000 exemplaires. Dépôt légal : juillet 2010. Les articles publiés dans *L'Europe en France* n'engagent pas la Commission européenne. Abonnement gratuit et désabonnement : comm-par-abonnement@ec.europa.eu